

ENJEUX

Les éléments de contexte apportés par le diagnostic territorial et l'état initial de l'environnement ont permis de mettre en évidence les principales caractéristiques de Saint-Mamert-du-Gard. Dans l'objectif du passage à l'étape suivante d'élaboration d'un Projet d'Aménagement et Développement Durables (PADD) pour les 10 ans à venir, des enjeux ont été identifiés et pour certains cartographiés. Il s'agit de mettre en exergue les éléments-clés nécessaires au territoire, de faire émerger les principales orientations à suivre pour l'avenir de la commune en terme d'urbanisation, de croissance démographique, de préservation de l'environnement, de développement économique, etc. Propres à Saint-Mamert-du-Gard, ces enjeux résultent de l'analyse en amont des différentes thématiques territoriales et environnementales.

Enjeux territoriaux

Des besoins en matière de logements à satisfaire

- Prendre en considération l'évolution de la taille et de la composition des ménages afin d'adapter l'offre en logements et offrir un parcours résidentiel complet sur le territoire
- Répondre à la demande et aux besoins en logements pour maintenir et accueillir les jeunes ménages, les ménages plus modestes et les séniors



Vers une réduction de la consommation d'espace et une densification raisonnée

- Raisonner le développement urbain en privilégiant la densification et le comblement des dents creuses
- Veiller à limiter la consommation des espaces agricoles et naturels, à la préservation des paysages, tout en répondant aux besoins en logements.
- Assurer une croissance démographique raisonnable



Des activités économiques à soutenir

- Préserver le tissu économique et soutenir l'économie présentielle.
- Valoriser et soutenir l'activité agricole et l'activité artisanale et les éventuelles initiatives en la matière.



Un fonctionnement urbain à repenser

- Réfléchir au devenir des deux équipements sportifs excentrés situés en zone inondable (terrain de football et terrain de tennis abandonnés)
- Avoir une réflexion sur le déplacement des ateliers municipaux et du foyer communal afin de diminuer les nuisances qu'ils génèrent.
- Améliorer la circulation routière et le stationnement dans le centre-ancien (notamment route de Nîmes)
- Repenser l'aménagement du parking situé devant le FAM et la gendarmerie et étudier l'aménagement d'une aire de covoiturage
- Finaliser l'aménagement des voies communales structurantes
- Améliorer l'accès aux réseaux de transports en commun (bus et TER)



Enjeux environnementaux

Des ressources naturelles à préserver

- Un développement communal devant respecter la topographie, les ensembles paysagers et la présence de cours d'eau temporaires.
- Permettre le développement d'énergies renouvelables, tout en veillant aux enjeux patrimoniaux et paysagers de la commune



Un patrimoine et un cadre de vie riche à protéger

- Limiter l'étalement urbain en préférant la densification à un développement dispersé dans l'espace agricole, les boisements et garrigues.
- Structurer et accompagner le développement des usages récréatifs de la nature en sensibilisant les usagers
- Poursuivre la mise en valeur du patrimoine local riche et diversifié et des éléments bâtis d'intérêt patrimonial du centre ancien
- Protéger les parcs paysagers urbains ainsi que les zones naturelles et humides, présentant un intérêt faunistique et floristique

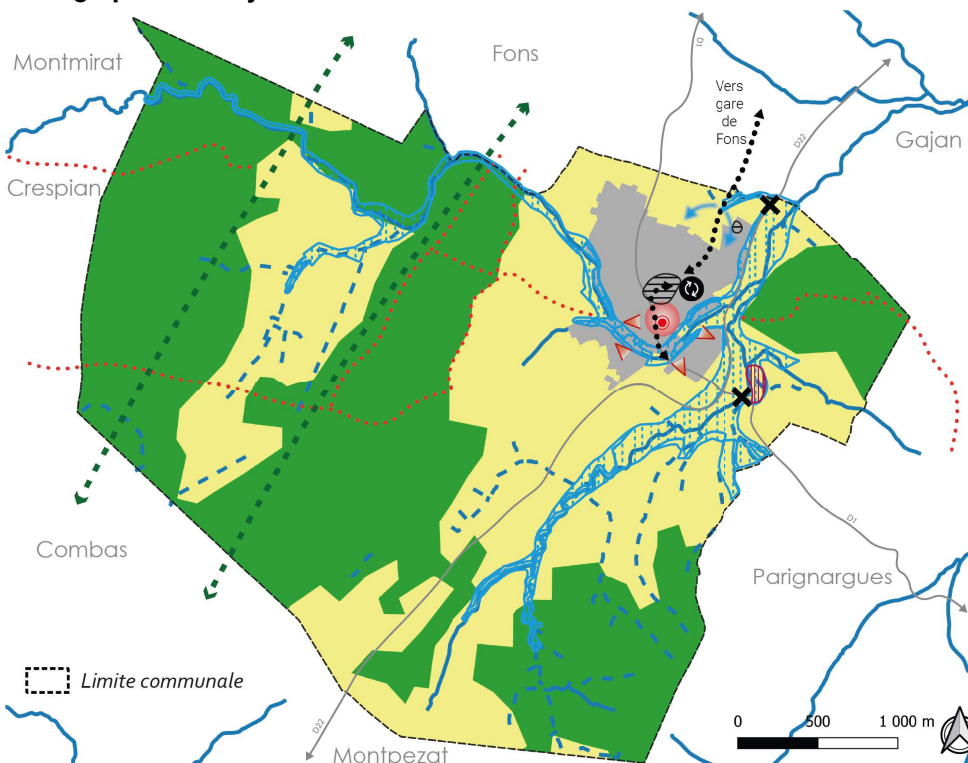


Des effets sur la santé humaine à réduire

- Interdire le développement urbain dans les zones soumises à un risque fort (incendie et inondation)
- Informier et sensibiliser le grand public aux différents risques que présente le territoire
- Gérer les abords des voies passagères afin d'atténuer les nuisances pour les habitations
- Maintenir un réseau de collecte de déchets ménagers et assimilés efficace sur la commune
- Favoriser le tri sélectif (sensibilisation, renforcement des points de collecte...)
- Planifier un développement urbain en cohérence avec les capacités des équipements vers lesquels sont dirigés les déchets de la commune



Cartographie des enjeux du territoire communal



Urbanisation et activités

- 📍 Définir les limites claires à l'urbanisation
- 📍 Conforter le rôle fédérateur du centre ancien grâce aux commerces et services
- 📍 Maintenir et renforcer le niveau d'équipements existants pour conforter le rôle de pôle de proximité de la commune
- 📍 Réflexion et études en cours sur le devenir du site de la cave coopérative en termes de renouvellement urbain
- 📍 Réfléchir sur le devenir des 2 équipements sportifs excentrés et en friche
- 📍 Préserver et valoriser les espaces agricoles

Paysage et patrimoine

- 📍 Poursuivre la mise en valeur du patrimoine local et des éléments bâtis du centre ancien
- 📍 Préserver les vues sur le centre ancien et le paysage
- 📍 Des chemins pédestres à maintenir

Milieus naturels et biodiversité

- 📍 Préserver les milieux naturels (Ensemble naturel patrimonial)
- 📍 Conforter les corridors terrestres
- 📍 Maintenir les continuités aquatiques et préserver les ripisylves
- 📍 Principaux obstacles contraignants les continuités écologiques, des ruptures à limiter

Mobilités

- 📍 Sécuriser et aménager certaines voies afin d'encourager les mobilités douces en lien notamment avec les équipements

Risques

- 📍 Prendre en compte le PPRI Gardon Amont
- 📍 Prendre en compte le ruissellement pluvial